



Licenciement économique : Critères non respectés

Par **Tom35410**, le **21/01/2025 à 10:39**

Bonjour,

Je suis développeur foncier en diffus depuis bientôt 4 ans, j'ai 41 ans, célibataire avec deux enfants a charges.

L'entreprise est en cours de licenciements économique collectifs. (7 personnes en tout).

Date d'annonce le 19/12/24 / Réunion CSE le 04/01/25

Annnonce des licenciés le 05/02/25 / Fin de contrat le 05/03/25

Il y a 2 postes de supprimés dans notre service développement sur 3 personnes concernées.

L'entreprise nous a informé que des critères seront établis pour la sélection des salariés licenciés.

-1er critère la situation familiale

-2ème critère l'ancienneté

-3ème critère l'âge

-4ème critère qualité professionnelles

Avec les critères annoncés je pensais éviter le licenciement puisque je remplis les 4 critères alors que mes deux collègues ne remplisse que le dernier.

Mais après échange avec les RH, je me rends compte que je ne suis pas sauvé puisque l'on m'informe que l'application des critères est au bon vouloir de l'employeur et qu'il peut mettre les Coeff qu'il désire sur chacun des critères.

Je me rends compte que cela va ce jouer entre ma collègue au développement grand projet et entre moi au développement diffus.

Ils vont donc jouer sur le dernier critère puisqu'ils veulent prioriser la cellule grand projet.

Pour information ma collègue a 29 ans, en couple, pas d'enfant et moins d'ancienneté.

Notre employeur nous demande nos diplômes ou nos formations pour établir le dernier critère qualités professionnelles.

Je me demande donc si le licenciement économique est vraiment bien respecté car ils font des sous catégories dans le service et ils demandent des diplômes pour les critères, alors qu'il me semble que cela est interdit durant un licenciement économique collectif.

Je ne comprends pas car je remplis également le dernier critère pour remplacer ma collègue, mais mon employeur n'est jamais venu me voir pour me demander si j'étais en capacité de remplacer quelqu'un dans la cellule grand projet. Ils vont donc jouer sur ses diplômes et formations que je n'ai pas.

Seul avec mes filles et actuellement en acquisition d'une maison, je ne sais plus quoi faire, le licenciement me paraît inévitable et surtout injustifié.

Dans l'attente de votre retour

Cordialement